



Grille des cotisations pour l'année 2024*

Catégorie		Tarif	Coût net, après déduction de l'avoir fiscal **
Actif	Cotisation de base	480 €	163 €
	<i>Paiement après le 31 mars</i>	<i>520 €</i>	<i>177 €</i>
	Cotisation de SOUTIEN à Dirca	570 €	194 €
	Cotisation pour un adhérent en recherche d'emploi (tarif réservé aux adhérents depuis 4 années minimum) et 2^e membre d'un couple d'adhérents	250 €	85 €
	Cotisation pour actif hors de la coopération	180 €	61 €
	<i>Paiement après le 31 mars</i>	<i>190 €</i>	<i>65 €</i>
Nouveau cotisant actif	Cotisation « découverte » la 1^{ère} année d'adhésion (paiement par prélèvement uniquement)	330 €	112 €
Retraité	Cotisation de base	170 €	58 €
	<i>Paiement après le 31 mars</i>	<i>180 €</i>	<i>61 €</i>
	Cotisation de SOUTIEN à Dirca	220 €	75 €

*La cotisation est valable pour l'année calendaire, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La cotisation à DIRCA ouvre droit à une **déduction fiscale de 66% (rubrique 7, « cotisation syndicale »). Depuis la mise en place du prélèvement à la source, un acompte de 60% de cette somme vous est versé dès le mois de janvier pour l'année en cours, le complément étant versé en septembre suivant sur la base de votre déclaration de l'année précédente.